Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 6 OCTOBRE 2020

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE HORMISDAS-GAMELIN

Séance régulière du conseil d'établissement tenue virtuellement via TEAMS, le mardi 6 octobre 2020.

Sont présents :
Anne-Marie Arcand
Philippe Fredette
Honorina Rodrigues
Éric Antoine
Dominique Lévesque
Sébastien Lamoureux
Annie-Sandra Héroux
Arianne Pallagrossi
Sylvie Blanchet
Sylwia Kaczmarska
Nicolas Frenette
Yves-Alain Lavoie

Absents :

Assiste à la rencontre :
Mme Julie Leclair, directrice

1 AFFAIRES COURANTES

1.1 OUVERTURE DE LA RÉUNION/VÉRIFICATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée 18 h. Le quorum est constaté.

1.2 PAROLE AU PUBLIC

Aucune

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 01 -CE (2020-2021)

Il est proposé par M. Fredette que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des points suivants :
3.6 : Publication des rencontres
4.4 : Membre de la communauté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1.4	ÉLECTION : PRÉSIDENCE, VIDE-PRÉSIDENCE, SECRÉTAIRE

RÉSOLUTION 02-CE (2020-2021)

Attendu l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel de la commission scolaire ;

Attendu l'article 60 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule qu'en cas d'absence du président, le conseil d'établissement désigne, parmi ses membres éligibles au poste de président, une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de ce dernier ;

M. Fredette propose la candidature de Mme Anne-Marie Arcand au poste de présidence. Celle-ci accepte.
Mme Lévesque propose la candidature de M. Philippe Fredette au poste de présidence. Celui-ci refuse.
PRÉSIDENCE : Mme Anne-Marie Arcand

M. Antoine propose M. Sébastien Lamoureux au poste de vice-présidence. Celui-ci accepte
VICE-PRÉSIDENCE : M. Sébastien Lamoureux

Mme Pallagrossi se propose au poste de secrétaire.
SECRÉTAIRE : Mme Arianne Pallagrossi

PARENTS SUBSTITUTS : Mme Renée Larochelle et Mme Patcey Giguère

COMITÉ DE PARENTS : Aucun

1.5	DURÉE DES MANDATS

MANDAT DE 2 ANS :
Mme Honorina Rodrigues
M. Sébastien Lamoureux
Mme Anne-Marie Arcand

MANDAT DE 1 AN :
M. Éric Antoine

1.6	DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le formulaire a été envoyé par courriel aux membres.

1.7	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2020

RÉSOLUTION 03-CE (2020-2021)

M. Philippe Fredette propose l'adoption du procès-verbal du 6 juillet 2020.

APPROUVÉ

2	DÉPÔT DE DOCUMENTS SUR PLACE

N/A

3 DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1 RÉGIE INTERNE

RÉSOLUTION 04 - CE (2020-2021)

Le document de régie interne a été envoyé à tous les membres pour approbation.

Mme Rodrigues propose que
LA RÉGIE INTERNE SOIT APPROUVÉE avec les changements suivants :

Point 7 :
Rôle de la secrétaire : Prend des notes lors des séances et les transmet à la secrétaire de l'école.
Retirer les autres actions.
Retirer : Vérifier le quorum pour donner ce mandat à la présidence.

Point 9.3 : Ajouter … se rencontre dans les locaux de l'école **ou en mode virtuel** »
Point 9.4 : L'heure des rencontres est 18 h

3.1.1 RÔLE DES MEMBRES

Le rôle du président est de diriger les séances, attribuer les droits de parole, assurer la bonne marche à suivre durant les échanges en s'appuyant sur la régie interne. Prépare l'ordre du jour avec la direction. Il a le vote prépondérant.
En cas d'absence, c'est le vice-président qui assume ces actions.

Quorum = Majorité des membres en poste (la moitié des membres + 1) DONT la moitié des parents (3) . Le quorum doit être maintenu tout au long de la séance.

3.2 CALENDRIER DE RENCONTRES

RÉSOLUTION 05 - CE (2020-2021)

Les rencontres auront lieu le 2e mardi du mois. Les dates choisies sont :

10 novembre, 8 décembre, 9 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai, 15 juin

3.3 LISTE D'EFFETS SCOLAIRES - Enseignement à distance

RÉSOLUTION 06 - CE (2020-2021)

Mme Leclair présente les listes d'effets scolaires pour l'enseignement à distance en partenariat avec le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Il est proposé par Nicolas Frenette que ces listes soient approuvées.

APPROUVÉES

3.6	PUBLICATION DES RENCONTRES

Mme Anne-Marie Arcand propose qu'une publication du calendrier des rencontres et une liste des membres représentants avec l'ordre du jour soient disponibles sur les sites sociaux et sites web afin que les parents puissent se joindre aux rencontres en communiquant avec le secrétariat de l'école.

4 SUIVI, INFORMATIONS, DISCUSSIONS

4.1	PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES

Le nombre d'élèves toujours en hausse (1484). Destination des locaux : certains locaux sont prêtés à des services CSS, et certains locaux sont empruntés. Pas de changements par rapport à l'année dernière.
Eric Antoine souligne qu'un projet de concomitance entre la FGJ et la FP serait intéressant. Ça existe dans plusieurs CSS et c'est une pratique qui est réputée gagnante. Des discussions ont été lancées, mais des contraintes ont freiné le projet.

4.2	ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Aucun commentaire.

4.3	VISITE DE L'IB

Mme Pallagrossi fait le point sur les actions requises abordées au CÉ l'année dernière.
Mme Leclair nous indique qu'une deuxième visite aura lieu en mai.

4.4	MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Arcand rappelle qu'un membre de la communauté peut siéger au CE s'il n'est pas parent.

5 QUESTIONS DIVERSES

M. Yves-Alain Lavoie nous informe que son projet de classe verte est arrivé à terme et l'école aura sous peu une classe extérieure disponible pour les enseignants.

6 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 9-CE (2020-2021)

Il est proposé par Philippe Fredette QUE la séance du conseil d'établissement soit levée à 19 h 29.
La prochaine rencontre est prévue le 10 novembre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Anne-Marie-Arcand, président

Mme Arianne Pallagrossi, secrétaire

Julie Leclair, directrice